

### **Veillez lire et accepter les conditions ci-dessous**

#### **Dans la présente entente**

« nous », « nos » et « notre » s'entendent de la Banque Royale du Canada.

« vous », « votre » et « vos » s'entendent du titulaire du compte utilisé pour effectuer cette opération en devises étrangères.

#### **Passer votre commande**

Vous achetez les devises étrangères au montant et au taux affichés au moment de passer votre commande. Vous les récupérez plus tard au lieu de ramassage affiché au moment de passer votre commande.

Si vous souhaitez apporter des modifications aux renseignements sur votre commande, vous pouvez cliquer sur « Précédent » et apporter les modifications voulues en tout temps avant de cliquer sur « Accepter et soumettre la commande ». Si vous ne voulez pas acheter de devises étrangères, vous pouvez cliquer sur « Annuler ». Vous pouvez aussi commander vos devises étrangères dans une succursale à proximité, auquel cas vous paierez le taux de change au moment du ramassage.

Votre achat de devises étrangères sera effectué au moment où vous passez votre commande en ligne. Lorsque vous soumettez votre commande, celle-ci est finale et le montant sera porté au débit de votre compte ou imputé à celui-ci. Nous ne serons pas en mesure d'annuler ou de modifier votre commande.

Les taux de change varient en fonction des fluctuations du marché. Pour obtenir le taux affiché, veuillez confirmer votre commande dans les plus brefs délais.

Vous pouvez communiquer avec nous en tout temps au lieu de ramassage ou en nous appelant à notre Centre de conseils. Nous communiquerons avec vous au numéro que nous avons en dossier pour vous.

#### **La façon dont nous calculons ce que vous paierez**

Vous pouvez acheter des devises étrangères en retirant des fonds d'un compte de dépôt en dollars canadiens ou américains ou en réglant l'achat avec une carte de crédit en dollars canadiens.

Compte de dépôt en dollars canadiens. Le montant que vous paierez pour l'achat de devises étrangères est le montant en dollars canadiens affiché lorsque vous passez votre commande. Ce montant est calculé en fonction du taux de change applicable. Des frais sur opération de débit excédentaire pourraient s'appliquer, selon le compte de dépôt.

Compte de dépôt en dollars américains. Le montant que vous paierez est le montant en dollars américains affiché lorsque vous passez votre commande. Des frais sur opération de débit excédentaire pourraient s'appliquer, selon le compte de dépôt.

Compte de carte de crédit en dollars canadiens. Le montant que vous paierez pour l'achat de devises étrangères est le montant en dollars canadiens affiché lorsque vous passez votre commande. Ce montant est calculé en fonction du taux de change applicable. Votre achat de devises étrangères étant considéré comme une avance de fonds, des frais sur avance de fonds s'appliquent et des intérêts sont imputés à compter de la date de votre achat de devises étrangères. Pour obtenir plus de détails concernant les frais applicables et les intérêts imputés aux avances de fonds, veuillez consulter la Convention régissant l'utilisation de la carte de crédit RBC Banque Royale.

#### **Ramassage de votre achat**

Nous vous aviserons dès que vos devises pourront être ramassées au lieu de ramassage affiché.

Si vous ne récupérez pas vos devises étrangères dans un délai de sept jours ouvrables suivant notre avis, nous les reconvertirons en dollars canadiens ou américains (selon le cas) en fonction du taux de change pour les « ACHATS » en vigueur à ce moment et redéposerons les fonds dans le compte d'origine. Le taux de conversion des devises pourrait être plus élevé ou moins élevé que le taux qui vous a été offert au moment de votre achat. Nous ne sommes pas responsables des pertes que vous pourriez subir en raison de la fluctuation du taux de change. Si vous avez porté votre commande à une carte de crédit, les frais sur avance de fonds et les frais d'intérêts sur l'achat des devises ne seront pas remboursés.

#### **Accessibilité de ces conditions**

Ces conditions seront accessibles avec les détails de la commande de devises étrangères dans l'historique des paiements de Banque en direct. Elles ne remplacent aucune autre convention établie entre vous et nous et toutes les conditions de vos autres conventions établies entre vous et nous continuent de s'appliquer. La présente convention sera établie dans la province ou le territoire où vous détenez le compte et sera régie par la législation de celle-ci.